



Réunion publique GEMAPI - Lundi 9 octobre 2023

Protection contre les inondations !

Publié le 02 octobre 2023

L'Etat a approuvé par arrêté préfectoral du 04/01/2022 le **Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI)** de la commune de **Vallauris**. Ce PPRi identifie des zones inondables dans lesquelles il impose aux propriétaires de biens et gérants d'activités, la réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité et la mise en place de mesures de protection adaptées.

Le dispositif **CAS'ALABRI** de la **CASA** s'inscrit dans ce cadre et propose des **diagnostics gratuits et confidentiels** ainsi qu'un **accompagnement pour l'obtention des aides financières**

Pour ce faire, la **CASA** organise, avec la **société Mayane**, une réunion publique à destination des **habitants** et des **entreprises** situés en **zone inondable**, sur les outils de protection contre les inondations le **lundi 9 octobre à 18h30**.

L'objectif de cette réunion est de sensibiliser sur :

- > la **nécessité de faire réaliser gratuitement un diagnostic de vulnérabilité de votre bien** (dispositif CAS'ALABRI)
- > la **possibilité de bénéficier d'aides financières** pour la réalisation de travaux de réduction de la vulnérabilité (jusqu'à 80% pour les habitations et jusqu'à 20% pour les entreprises).

Venez échanger autour de ce sujet à la **Salle Cinémonde, Impasse Marcel Elmo à Vallauris**.



Retrouvez plus d'infos dans la rubrique "Vivre et Habiter > Évoluer dans son environnement > Gérer le risque inondation > Diagnostic de la vulnérabilité"